

Association les GAULOIS



BROCANTE
Samedi 27 avril



Fête Patronale

FÊTE PATRONALE
Dimanche 28 avril
Animations
musicales, repas, ...



**FÊTE DE LA
MUSIQUE**
Samedi 22 juin

**RETRAITE AUX
FLAMBEAUX**
Samedi 13 juillet



FÊTE NATIONALE
Dimanche 14 juillet
Restauration le
midi, jeux pour
petits et grands



Elections européennes

Dimanche 26 mai 2019
8h à 18h

Foyer St Georges

Pour pouvoir voter, il faut se présenter à son bureau de vote avec un justificatif d'identité. Sont valables la carte d'identité, le passeport, le permis de conduire, mais aussi la carte vitale ou même le permis de chasse dès lors que la photographie de l'électeur figure sur ces titres. La carte électorale n'est pas obligatoire. Il est donc possible de voter même en cas de carte électorale perdue.



Mairie Mouzon-Amblimont
1 place de la Mairie
AMBLIMONT

08210 MOUZON

Tél/fax : 03 24 26 19 95
mairie-amblimont@wanadoo.fr
mairie.mouzon08@orange.fr
Permanence : mardi 17-19h



**COMMUNE
NOUVELLE**



Ne pas jeter sur la voie publique

**le "PETIT
GAULOIS"**
n°30

STATIONNEMENT ET SECURITE DANS NOTRE VILLAGE

Malgré les nombreux rappels et devant la dangerosité et l'insécurité croissantes liées au stationnement de véhicules (voitures, camions, autres..), et pour le « bien vivre ensemble », le policier municipal se verra dans l'obligation de verbaliser toute infraction qu'il sera amené à constater lors de ses passages à Amblimont.

Cependant nous vous recommandons de contacter M Sénéchal à la mairie de Mouzon au 03/24/26/10/63, si vous avez des questions ou pour vous aider à trouver une solution à votre stationnement si vous avez besoin.

La sécurité étant l'affaire de tous, il est indispensable que chacun prenne part au respect des règles dictées par le code de la route qui distingue et punit de peines différentes les stationnements abusifs, gênants et dangereux.

- Est considéré comme abusive le stationnement ininterrompu en un même point de la voie publique pendant une durée excédant 7 jours.
- Est considéré comme gênant, sous réserve des dispositions différentes prises par l'autorité de police, l'arrêt ou le stationnement sur les trottoirs, sur les passages réservés aux piétons, sur les emplacements réservés à certaines catégories de véhicules, à proximité des signaux lumineux, sur des emplacements où le véhicule empêcherait l'accès ou le dégagement d'un autre véhicule, sur les ponts, dans les passages souterrains, au droit des bouches d'incendie et des accès à des installations souterraines, devant les entrées carrossables d'immeubles, en double file.
- Est également considéré comme gênant l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule ou d'un animal en infraction aux arrêtés les réglementant, lorsque cette immobilisation a lieu sur une voie publique spécialement désignée par arrêté de l'autorité municipale et dûment signalée.
- Est considéré comme dangereux, lorsque la visibilité est insuffisante, l'arrêt ou le stationnement à proximité des intersections, des virages, des sommets de côte et des passages à niveau.

D'avance nous vous remercions pour les efforts auxquels vous voudrez bien consentir.

COMMISSION TRAVAUX

Route de l'Échennette : comme annoncé dans le numéro précédent, nous allons mettre en œuvre la réhabilitation totale ou partielle de la rue de l'Échennette. La commission « travaux » s'est réunie la semaine dernière en mairie de Mouzon afin de trouver un bureau d'études pour le suivi global des travaux Mouzon-Amblimont.

Réseaux : dans la continuité de nos engagements, nous allons enfouir une partie du réseau aérien lors de la réhabilitation de la route de l'Échennette.

Mur du cimetière : Etant donnée l'impossibilité de permettre à des engins de travaux publics de pénétrer au cimetière pour réparer le mur, un devis est demandé à l'ADECMMR qui à partir de cette année diversifie ses activités.

Par ailleurs les troènes ont dû être coupés du fait que leurs racines avaient tendance à endommager les tombes avoisinantes. Aussi une demande de fermeture de cette bordure du cimetière par une nouvelle clôture est en cours d'exécution.

Chemins ruraux : devant le succès de nos journées « citoyennes agricoles », nous allons renouveler cette expérience afin de continuer à entretenir nos chemins ruraux.

Poubelles : le projet d'enfouissement de nos poubelles est toujours en cours en partenariat avec les « Portes du Luxembourg » : deux points de collecte.

Nid de poules : ils seront inventoriés et rebouchés au plus tôt.

Rd60 : les bordures érodées vont être réparées (CD) au cours du printemps 2019.

FOYER ST GEORGES

Devant la difficulté de réhabiliter le foyer Saint Georges avec les normes en vigueur, le conseil municipal historique d'Amblimont a pris la décision à la majorité moins une voix, de le vendre. Dans un premier temps, cette vente avait pour objectif de favoriser l'économie locale qui finalement ne s'est pas concrétisée. En conséquence, le foyer est actuellement en vente au plus offrant avec comme base l'estimation effectué par les domaines. En contrepartie de cette vente, la salle de la mairie d'Amblimont sera transformée en salle communale, avec accès aux personnes en situation de handicap, toilettes, cuisine, et nous profiterons pour mettre en valeur le lavoir.



L'équipe municipale de la commune historique :

Mmes BEGLOT, DELAPORTE, MANCEAUX et SCHNEIDER,
Ms CAPUCCI, CHANTRIAUX, HANESSE, JOSEPH, LEROY, MAHOUDEAUX.

Retrouvez toutes les informations sur www.mouzon.fr